

qu'ils ayent été préservés du déluge? Avant que de répondre directement, nous priérons d'observer, premièrement, ce que nous avons dit de Caïn; & du signe que Dieu mit en lui pour le punir de son crime, & perpetuer sensiblement l'impression d'horreur que l'on doit avoir de l'homicide. Secondement, que c'étoit pour le mettre à couvert par ce signe de la vengeance qu'en auroient pû tirer les enfans d'Abel. Troisièmement, que ce sont les différentes couleurs des hommes, qui les ont obligés de se séparer les uns des autres avant le déluge, & d'aller peupler la terre; à peu près comme ont fait les enfans de Noé après le déluge. Car si Dieu a confondu leur langue, ce n'a été que pour les obliger de se séparer plus promptement, & d'aller habiter les régions que le déluge avoit inondées.

Pour répondre plus précisément à l'objection, nous dirons, qu'on lit dans la Génèse chapitre quatrième, que Lamech descendant de Caïn, dit à ses deux femmes Ada & Sella, " femmes de Lamech entendés ma voix, écoutez ce que je vais dire : J'ai tué un homme l'ayant blessé : J'ai assassiné un jeune homme d'un coup que je lui ai donné, on vengera sept fois la mort de Caïn, & celle de Lamech septante fois septante fois.", Après ces paroles l'Écriture ne parle plus absolument de lui. Mais on voit bien que par la punition plus grande que meritoit celui qui l'auroit tué, que son péché étoit plus grand que celui de Caïn. En effet il étoit doublement coupable du crime d'homicide, & il a dû avoir une plus grande crainte que n'avoit eu Caïn, d'être tué par les siens: Le double remord de la conscience qui le troubloit sans cesse, devoit l'obliger de fuir plus promptement que n'avoit fait Caïn, & d'aller comme lui, habiter une autre région, c'est ce qu'il a fait. Mais comme son péché étoit